

# *L'Institution Livet et l'Enseignement au XIX<sup>e</sup> siècle*

## I

### Qu'étais-je? (1820-1846)

Je suis né le 13 août 1820 à Vernantes, Maine-et-Loire. Mon père, ancien sergent des grenadiers de la Garde impériale, avait été décoré au siège de Soissons en 1815. Cette décoration, obtenue pendant les Cent jours, ne fut pas reconnue par le gouvernement de Louis XVIII. On le décora de nouveau, sous Charles X, en 1828. Nommé brigadier de gendarmerie à Vernantes en 1816, ils'y maria; en 1820, il avait déjà trois enfants. En 1825, il fut nommé maréchal-des-logis à Château-la-Vallière, Indre-et-Loire. C'est à mon séjour dans cette localité que remontent mes premiers souvenirs. Une route royale traversait cette petite ville. Une de mes premières impressions fut le passage de la *Chainé*, longue suite de forçats, enchaînés deux à deux, marchant à pied, bravant les moqueries, les insultes des passants, et y répondant par les paroles les plus grossières. Ils

enduraient les plus grandes privations, les plus dures fatigues. Ma charitable mère ne pouvait voir ce spectacle sans en être attendrie, elle nous faisait partager sa pitié, et nous envoyait, quoique bien jeunes, mes sœurs et moi, demander des secours pour ces misérables; nous les leur distribuions avec plaisir, et ils les recevaient avec reconnaissance.

Je commençai à apprendre à lire. Comment? Je n'en sais rien. Je m'exerçai à écrire des lettres d'écriture bâtarde grosse comme les doigts. L'instruction, pour les tout jeunes enfants, était bien bornée à cette époque. Mon père y suppléait le mieux qu'il le pouvait. Le soir avant de me coucher, en me faisant chauffer les pieds devant l'âtre, il m'apprenait la table d'addition et de multiplication. Je cite ce fait, car mon père procédait pour l'instruction en même temps et de la même manière que ma mère pour la prière. Ils me firent entrer prière et calcul simultanément dans la mémoire, et d'une manière inoubliable.

Ici, je donnerai quelques détails qui feront connaître ce qu'était l'enseignement avant 1830. L'Instituteur était le plus souvent un ancien séminariste qui savait sans doute du latin et du grec, mais qui n'avait nulle idée de la profession que les circonstances lui faisaient embrasser. Je le voyais entrer dans la classe, avec un bonnet de coton. Un gros croûton à la main, il le frottait d'ail et étendait dessus une couche de beurre. Heureux le nez qui n'a pas respiré cet air empesté ! Les élèves apportaient le bois pour le chauffage. Chacun à son tour présentait son morceau de bois sous la hache, afin qu'un camarade le coupât pour le poêle. Un jour, j'y mis ma bûche, un de mes petits camarades me poussa. Heureusement que celui qui tenait la hache n'était pas fort, deux de mes doigts auraient suivi le morceau de bois : ils ne furent qu'entamés.

Mon père quitta Château-la-Vallière pour habiter Bourgueuil en 1828. J'avais huit ans. Je savais alors ce que les enfants savent aujourd'hui à 5 ou 6 ans, mais je n'avais pas comme eux l'esprit un peu ouvert par des explications ; j'ignorais ces historiettes qui forment le cœur, ces petites connaissances variées qui ouvrent l'esprit.

J'entrai au collège tenu par des prêtres, hommes instruits sans doute, mais qui ne connaissaient guère la manière d'enseigner. Dès huit ans on étudiait le latin, bien qu'on ignorât sa propre grammaire. On avait conservé dans l'établissement l'usage des punitions corporelles ; c'étaient la règle carrée ou plate pour les petits garçons et les petites fautes, la patoche pour les grands élèves et les fautes graves. Qu'était-ce que la patoche ? Une rondelle de cuir épais, avec une queue, que le maître tenait à la main, et dont il frappait celle du patient, celui-ci faisant tous ses efforts pour ne pas en ressentir les effets cuisants. Un jour j'étais en faute — il paraît — ; mon maître, qui m'aimait cependant beaucoup, me donna sur l'épaule un coup de règle que je méritais sans doute. Il ne me fit pas mal ; cependant, à la sortie de classe, je priai un de mes camarades de visiter l'endroit où j'avais été frappé. Il aperçut un petit point bleu, je fus assez méchant pour m'en réjouir. Pendant le déjeuner, je me mis à frotter mon épaule, jusqu'à ce que mon père s'en aperçut. Il me demanda ce que j'avais. « M. Agnès, mon maître, m'a donné un *grand coup* de règle. — Fais voir, mon ami me dit mon père. Après avoir examiné : « J'irai voir ton maître, le remercier ; il faut qu'il t'aime bien pour te corriger ainsi. »

Bonne leçon. Je sentis instinctivement que, si je ne voulais point de coup de règle, il ne fallait point en mériter.

Je devais entrer à 6 heures au collège pour l'étude du matin. Je voulais arriver à l'heure, et ne point réveiller mes parents. Je me levais doucement et parlais sans que personne m'entendît ; mais la clarté de la lune me trompait, souvent je partais trop tôt ; la porte du collège était fer-

mée, je me promenais longtemps, seul dans la rue.

En 1830, j'avais bientôt dix ans ; la Révolution éclata. L'agitation de Paris gagna rapidement la province, et dans les campagnes, les incendies étaient fréquents. Je voyais parfois arriver à la ville de pauvres sinistrés conduisant des charrettes chargées de leurs meubles à moitié brûlés. Au dehors, les paysans montaient la garde autour de leurs maisons. La vue de ces événements attendrissait mon cœur et y développait encore ces sentiments de pitié et de charité que mes parents y cultivaient toujours.

C'est à cette époque que m'advint une aventure qui m'impressionna vivement. Il y avait, non loin de la maison que j'habitais, un petit ruisseau qui faisait tourner un moulin. Je me promenais un jour sur les bords de ce cours d'eau ; un garçon un peu plus âgé que moi vit venir un jeune abbé, fils du meunier nommé Démon, et s'approchant de moi, me souffla : « Dis donc couac ». Je le dis sans malice, sans aucune mauvaise intention. Le jeune séminariste courut sur moi, et me donna un soufflet. Je ne vous dirai point mon étonnement, ni combien je fus mortifié. Je ne pouvais me rendre compte pourquoi j'avais été frappé. Je ne l'oubliai pas ; pendant de longues années, je conservai le souvenir de cette humiliation, à mes yeux, si injuste. J'en parlais à l'occasion. J'étais loin de penser que jamais je reverrais cet abbé, ou entendrais parler de cet incident.

Plus de cinquante ans après, un monsieur décoré, de belle apparence, vint demander, à l'institution Livet, des renseignements pour y placer son petit-fils ; lui-même était directeur d'une école primaire supérieure à l'Orléans.

Mon fils lui fit visiter l'établissement. Il parut enchanté, et me confia son enfant. Nous fîmes plus ample connaissance : j'allai le voir. Plus tard, il prit sa retraite à Paris, où je lui fis d'autres visites. Il s'appelait Démon. La similitude de ce nom avec celui de mon meunier de Bourgueuil, père de l'abbé qui m'avait donné ce soufflet, qui m'était resté sur la joue et sur le cœur, m'avait surpris. Je lui demandai d'où il était. « Ah ! mon ami, je suis de bien loin d'ici. — De Bourgueuil ? lui dis-je instinctivement ». — Il me regarde étonné. — « Votre père était meunier ? Vous aviez un frère dont je conserve un bien mauvais souvenir, depuis plus de cinquante ans. — Et pourquoi ? » Je lui racontai mon histoire. Il me saute au cou, m'étreint dans ses bras, couvre de baisers ma joue qui avait été frappée. — « Ah mon ami ! je n'ai point eu de frère, c'était moi, j'étais au séminaire. Quels reproches je me fais ! Je viens par mes baisers d'effacer cette giflé sur votre figure ; j'espère qu'elle le sera de votre cœur. Ce n'est pas tout : la première fois que vous reviendrez à Paris, je réunirai quelques amis, et là, en public, je recommencerai à demander pardon et oublier ». »

A propos de ce M. Démon, un autre fait me revient en mémoire. Pour entretenir cette nouvelle relation, basée sur l'amitié, et le désir commun de satisfaire le besoin de nous fortifier dans la connaissance de notre profession, nous nous faisons des visites réciproques. Lors d'une de ces visites, j'eus l'occasion de voir une exposition scolaire qui avait lieu à Orléans. Je m'empressai de m'y rendre, désireux de m'approprier ce que j'y trouverais de bon et d'utile. Au cours de ma visite, je m'aperçus que les instituteurs se rendaient dans une des salles du lycée. On me dit qu'un célèbre conférencier devait y prendre la parole. Vite, je suivis mes collègues; mais, arrivé à la porte, je trouvai un monsieur à l'air sévère qui me demanda qui j'étais et ce que je désirais. A ma réponse, il objecta qu'il ne pouvait permettre à un étranger au département d'assister à cette réunion. J'allais me retirer, lorsqu'il me rappela, et me dit qu'il y avait une place libre, au plus haut des gradins, et que je pouvais essayer de m'y placer. J'y parvins et fus très étonné de voir dans le conférencier un de mes plus anciens bienfaiteurs : M. Frédéric Passy. L'orateur parla longuement, tenant attachés par le plus vif intérêt ses nombreux auditeurs. Il parla surtout de l'importance du choix des livres de lecture : quand il eut à peu près achevé : — « Il me reste, dit-il, à vous citer un livre qui excitera tout votre intérêt, j'en suis persuadé; il a pour titre « Francinet », écrit par un de nos bons écrivains; il m'a été indiqué par un de mes amis. M. Livet, que vous voyez au haut des gradins ». — Tous les yeux se tournèrent vers moi; on sembla me regarder avec curiosité. M. l'Inspecteur, étonné, s'empressa, à la fin de la séance, de venir s'excuser, et de m'expliquer que s'il m'avait connu, il m'aurait reçu avec plus de bienveillance; mais il avait obéi à une consigne, ce que je compris facilement. Il témoigna ses regrets, en m'accordant son amitié, et en marquant son vif intérêt pour l'œuvre que j'avais fondée.

A huit ans, quoique ne sachant que très peu de choses, j'avais été mis au latin. Je n'étais pas très intelligent; l'enseignement d'alors n'était point fait pour m'ouvrir l'esprit. Il aurait fallu que l'on éclairât la route que l'on voulait me faire parcourir; qu'on me montrât l'intérêt, le but, la récompense; qu'on fit naître en moi le désir d'apprendre en m'indiquant l'utilité de l'étude; piquant ma curiosité, on eût intéressé mon esprit. Aucune explication n'était donnée. On arrivait à la classe inquiet si l'on répéterait le mot à mot des leçons que l'on ne comprenait pas. Le devoir était corrigé sans aucune explication. Si la leçon n'était pas sue, si le devoir était mal fait, il y avait la règle ou la patoche qui vous faisait entrer le tout dans l'esprit, en vous frappant sur la main.

Je ne m'intéressais guère à l'étude, mais j'aimais les livres. Il y avait dans le grenier de mes parents,

une barrique, où se trouvaient quelques vieux volumes, et parmi eux, la vie des hommes illustres de Plutarque; je me cachais dans cette barrique, et m'absorbais dans la lecture. La vie de ces hommes m'intéressait beaucoup, et j'étais heureux d'avoir trouvé cette retraite, qui me permettait de mieux savourer mon plaisir. Mon premier prénom est Alexandre; je m'enthousiasmais à lire l'histoire d'Alexandre. Moi aussi, je voulais être un Alexandre; cependant rien ne me faisait trouver le moyen d'y arriver. J'étais toujours seul, taciturne, poussant beaucoup en bois, peu en fruits. Si mon corps grandissait, mon esprit ne se développait pas.

En 1830, nous quittâmes Bourgueil pour aller à Beaufort-en-Vallée (Maine-et-Loire). Je laissai les premiers éléments du latin pour étudier ceux du Français. On ne m'enseignait guère mieux l'un que l'autre. Le principal, aussi mauvais pédagogue que les maîtres que je venais de quitter, était probablement aussi fort en latin et en grec. Instruit sans doute; mais il était mal préparé pour donner le nouvel enseignement qu'établissait la loi de 1833. Je passai quatre années, de dix à quatorze ans, temps si précieux pour les études, sans acquérir beaucoup, et découragé de continuer un enseignement mal donné, malgré le dévouement d'un maître si au dessous de sa tâche. C'était un « maître », il m'inspirait de la crainte et me dégoûtait de l'étude.

Il était bien loin de réaliser l'idée que je me faisais d'un maître que j'aurais aimé comme un second père, s'il avait su m'inspirer la confiance et me témoigner quelque intérêt.

Si les maîtres, dans mon enfance, laissaient tant à désirer sous le rapport de mon instruction et de mon éducation, mon père et ma mère s'efforçaient par leurs conseils et leur exemple de développer dans mon cœur les meilleurs sentiments, surtout la justice et la charité.

En 1830, la cherté des vivres causait la plus grande misère; le pain même manquait dans un grand nombre de familles. Les gendarmes sous les ordres de mon père s'imposaient les plus grandes privations. Comment nourrir une famille avec 550 fr. par an? Notre gêne égalait presque la leur. Nous étions six enfants, et mon père n'avait que 750 fr. de solde; il s'oubliait lui-même et faisait tous ses efforts pour soulager les familles de ses subordonnés. Il allait, le soir, en cachette, quêter pour eux dans les maisons bourgeoises. Un jour on lui donna un pain noir. « Mes enfants, nous dit-il, je n'oserai jamais donner ce pain à M. J.; si vous le voulez, nous lui donnerons le nôtre, et nous mangerons le sien. Nous frappâmes de joie nos petits mains, excités par l'attrait de la nouveauté et le plaisir d'être agréable à nos chers et si bons parents. Quel exemple, quel fruit retire une famille de ces fréquentes leçons de bonté et de charité! Toute ma vie, j'ai essayé de mettre en pratique

ces si simples — et si grandes — leçons de charité. Soyez-en bénis, cher père et bonne mère. Si j'ai pu vous imiter, même de loin, soyez encore bénis.

Je m'ennuyais dans ce collège, où je perdais mon temps, où rien ne satisfaisait mon vague désir de faire quelque chose, où personne ne cherchait à développer mon esprit et mon cœur.

En 1834, la rentrée se faisait, mais je ne rentrai pas. Mon père me demanda ce que je voulais faire. J'avais 14 ans. Je lui dis que je voulais m'engager comme élève-trompette à Saumur, devenir soldat, puis, en moi-même je pensais, général, comme je l'avais rêvé depuis mon enfance.

Au moment où j'allais envoyer ma demande, le maire me fit proposer une place de sous-maître dans une école primaire que l'on fondait, par application de la loi de 1833.

Le maître, qui sortait d'une de ces écoles normales nouvellement fondées où l'on formait des jeunes gens instruits, promit de me donner des leçons. Je crus que j'avais enfin trouvé un maître suivant mon désir. Il n'en fut rien. J'allais reprendre mon projet d'engagement militaire, lorsque l'instituteur de Mazé, bourg voisin, vint me proposer encore une place de sous-maître. Je fus encore déçu dans mon espoir. Je résolus alors d'entrer moi-même dans une école normale, pour y acquérir les connaissances que je désirais tant. J'avais espoir que, plus instruit, il me serait plus facile d'arriver au but que je me proposais : être soldat, pour devenir naturellement général. Entré à l'École normale, j'eus le bonheur d'avoir un enseignement plus intelligent. J'appris à pen-

ser, à raisonner ; je travaillai avec un courage extraordinaire. J'acquis des connaissances théoriques et pratiques qui me semblaient bien suffisantes pour réaliser mes projets militaires. J'étais bien éloigné de vouloir suivre la carrière de l'enseignement, de songer à devenir instituteur.

A la fin de mes années d'études, mon père, qui ne se doutait nullement de mes intentions, me parla comme si je devais être instituteur. Je lui fis connaître mon projet. Il me témoigna son étonnement et me pria d'essayer au moins un an. J'étais l'aîné de la famille, il avait de bien lourdes charges, il prenait de l'âge, et il pensait que s'il venait à manquer, je serais un appui pour ses autres enfants. Je cédai à ses désirs et aux larmes de ma mère.

C'est alors que l'on me proposa une place d'instituteur à La Pouéze, petit bourg de Maine-et-Loire. Un instituteur, sorti de l'École normale, avait scandalisé le pays par sa mauvaise conduite ; l'administration désirait y voir un bon maître pour rétablir l'honneur de l'école. Le poste était si médiocre que, pour me décider à accepter, on me promit que je n'y resterais qu'un an. Le traitement annuel était de 200 fr., sur lesquels il y avait 10 fr. de retenue ; je touchais aussi 50 fr. pour la mairie et les élèves devaient me payer 1 fr. 50 par mois, mais ils étaient si peu nombreux que ce n'était qu'une faible ressource. Je n'y allai qu'à la condition d'en sortir et de m'engager comme soldat, si je ne pouvais me suffire.

E. LIVET.

(A suivre.)